

pour lutter contre la main-d'oeuvre enfantine donne à penser que le gouvernement indien entend affecter des ressources considérables à la solution de ce problème (voir 2.23).

### **2.3 Décrivez le rôle des niveaux de gestion à la Fondation RUGMARK.**

Tant en Inde qu'au Népal, un conseil d'administration dirige les opérations de la Fondation et est chargé d'y élaborer toutes les politiques, en conformité avec la charte de l'organisation. En Inde, le conseil a à sa tête un président qui, en plus de diriger les travaux du conseil dans son examen de tous les grands dossiers, assure la liaison avec les organismes gouvernementaux et internationaux. Au Népal, le poste de président n'a pas été officialisé et un secrétaire s'acquitte de fonctions semblables à celles du président en Inde.

En Inde, un directeur exécutif est chargé des opérations et de l'administration du programme RUGMARK, y compris la supervision du processus d'inspection et d'agrément. Il est secondé par un administrateur et l'un et l'autre travaillent au siège, à New Delhi. Un coordonnateur régional, à la tête d'une équipe de 12 inspecteurs et leurs adjoints, gère un bureau régional à Varanasi, dans la région de confection de tapis dans l'État de l'Uttar Pradesh. Au Népal, un directeur exécutif (à nommer) sera responsable des opérations et de l'administration du programme; le siège se trouve dans la vallée de Katmandou, et il est prévu d'ouvrir des bureaux satellites dans d'autres régions. RUGMARK Népal a quatre inspecteurs.

### **2.4 Comment la Fondation RUGMARK est-elle administrée?**

La Fondation RUGMARK en Inde est dirigée par un conseil d'administration présidé par M<sup>me</sup> Maneka Gandhi. Font partie du conseil :

- deux représentants de la South Asian Coalition on Child Servitude (SACCS), une ONG
- deux représentants des fabricants et des exportateurs de tapis
- un représentant du programme Indo-German Export Promotion (IGEP), qui agit aussi comme conseiller permanent
- un représentant d'UNICEF Inde

Au Népal, des révisions sont actuellement apportées à la structure, dans le sens des recommandations faites par divers organismes internationaux. Un président sera élu, et le conseil d'administration sera formé des neuf membres suivants :

- quatre représentants des exportateurs de tapis